



Association de soutien thérapeutique aux victimes de torture et de répression politique

## TERRITOIRE DU VAUCLUSE Synthèse suite aux entretiens de 2020

### 1. CONTEXTE

---

#### **Le Projet Osiris de soutien aux professionnels en région PACA**

Dans le cadre du projet développé par Osiris en 2017 : « Développer l'offre de soins et l'accès aux soins des personnes exilées dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur », l'objectif spécifique 2 vise à « Soutenir et favoriser les actions d'accompagnement des publics précaires », notamment par :

- L'amélioration du repérage des acteurs du champ médico-social travaillant en lien avec les personnes exilées,
- La réalisation d'une analyse des besoins en matière d'accès aux soins des exilés,
- Le soutien aux professionnels du champ médico-social dans leur pratique auprès des exilés.

Ces objectifs opérationnels sont intrinsèquement liés : le repérage des acteurs permet de mener des entretiens qui dressent un diagnostic des besoins en matière d'accès aux soins des exilés et conduisent à des actions soutenant les pratiques des professionnels.

Les actions liées à ces objectifs sont menées par territoire au sein de la région PACA. La notion de territoire est variable. Un territoire est représenté par un espace géographique présentant les mêmes caractéristiques liées à l'accueil des personnes exilées et dont les acteurs du champ médico-social ont le sentiment d'appartenir à un même réseau et de travailler en complémentarité.

#### **Les contacts et entretiens**

Les premiers contacts établis avec la DDARS<sup>1</sup> et la DDCS<sup>2</sup> du Vaucluse (84) sont établis par mail au mois de mai 2019. S'ensuit une première rencontre conjointe avec ces deux institutions, organisée au mois de novembre 2019, et à laquelle sont conviées des représentants des trois opérateurs de l'asile intervenant dans le Vaucluse : les associations Entraide Pierre Valdo et Passerelle et Adoma.

Les premiers contacts avec les professionnels présents sur le département du Vaucluse sont établis par mail en fin d'année 2019. Les premières rencontres ont lieu au mois de janvier et février 2020.

48 professionnels de 10 structures différentes (représentant 20 services) sont rencontrés.

Une réunion de restitution de l'avancement du projet et de présentation des constats et activités a lieu le 13 octobre 2020.

---

<sup>1</sup> Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.

<sup>2</sup> Délégation Départementale de la Cohésion Sociale.

Une période de latence dans les entretiens et le déroulé du projet est imposée par le confinement dû à l'épidémie de Covid19 sur le territoire.

Les structures professionnelles contactées ne représentent pas une liste exhaustive ni définitive des partenaires éventuels du projet, mais sont plutôt des premiers contacts.

Il s'agit des structures suivantes :

1/ Champ social

- ADOMA
- Association Entraide Pierre Valdo
- Association Passerelle
- Collectif Cent Pour Un pays d'Apt

2/ Champ médical :

- Centre Hospitalier Psychiatrique de Montfavet
- PASS<sup>3</sup> du Centre Hospitalier d'Orange
- PASS adulte du Centre Hospitalier d'Avignon
- PASS Mère-Enfant du Centre Hospitalier d'Avignon
- Mission de Santé Publique du Vaucluse
- Association Répi

**L'Association Passerelle** : rencontre avec l'équipe du CADA<sup>4</sup> à Avignon.

Passerelle est une association comprenant divers services : un CHRS, des chantiers insertion, une structure mobilité, et un CADA.

Ce dernier, ouvert en 2003, dispose de 104 places d'hébergement en diffus sur la localité d'Avignon. Y sont principalement hébergées des familles, hormis trois places réservées aux personnes isolées.

L'équipe est composée d'une cheffe de service et de quatre assistantes sociales.

**Le Centre Hospitalier Psychiatrique de Montfavet** : rencontre avec la direction, deux médecins de l' « Accueil – Consultations migrants – CAO », et un infirmier de l'équipe mobile psychiatrie précarité.

Le Centre Hospitalier de Montfavet couvre tout le département du Vaucluse.

L'hôpital propose différents dispositifs où des patients souffrant de psycho-trauma sont reçus, notamment des patients exilés relevant du droit commun :

→ La CUMP<sup>5</sup>, en lien avec le SAMU, coordonnée par le Dr Samia Lahya ;

→ L'Unité de Victimologie Grasset, coordonnée par le Dr Marie-Noëlle Petit ;

→ L'Unité de Consultations Psychotrauma, en lien avec le Centre Régional Psychotrauma PACA-Corse, pour les traumatismes anciens et complexes, coordonnée par le Dr Olivier Fossard ;

→ L'EMPP<sup>6</sup>, qui intervient notamment auprès du CADA Passerelle, sous la forme d'une présence mensuelle, ainsi qu'auprès de différents services dans lesquels peuvent se retrouver un public exilé, notamment les Accueils de Jour du Vaucluse ;

→ L'Unité Fonctionnelle « Accueil - Consultations migrants – CAO », sectorisée sur le Pôle Grand Avignon Alpilles, et mise en place par le biais d'une convention entre le centre hospitalier de Montfavet et l'Entraide Pierre Valdo, coordonnée par le Dr Samia Lahya. Elles

---

<sup>3</sup> PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

<sup>4</sup> CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

<sup>5</sup> Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

<sup>6</sup> Équipe Mobile Psychiatrie Précarité

ont lieu dans les locaux de l'Entraide Pierre Valdo, et sont assurées par une équipe de 7 professionnels du CH Montfavet : médecins (généraliste et psychiatres), infirmiers, aide-soignante/interprète, cadre de santé, dans une approche de médiation ethno clinique. L'Entraide Pierre Valdo finance le recours à l'interprétariat professionnel pour ces consultations. Cette UF évolue, et tend à s'ouvrir à de nouveaux secteurs, devenant en 2021 l'UF « Consultations MED : Migrants Exilés Déplacés », avec une approche transculturelle, toujours au sein du PGAA.

**La PASS du Centre Hospitalier d'Orange** : rencontre avec l'équipe de la PASS et une cadre de l'hôpital.

La PASS d'Orange ne dispose pas de temps médical. Une assistante sociale et une secrétaire du pôle social ont des temps dédiés à la PASS.

**Entraide Pierre Valdo** : Rencontre avec la cheffe de service du CAO<sup>7</sup> et de l'HUDA<sup>8</sup>, et des travailleuses sociales des différents services d'Entraide Pierre Valdo :

→ Un CAO, ouvert depuis le 01/07/2016, où 100 personnes sont hébergées. Le dispositif des CAO étant amené à disparaître, celui-ci sera transformé en HUDA d'ici juillet 2020.

→ Un HUDA, ouvert en septembre 2017 avec 76 places d'hébergement.

→ Le dispositif Assaji, depuis décembre 2017, où sont hébergés des jeunes anciens MNA<sup>9</sup>.

→ Un CPH ouvert en avril 2018 qui accueille 80 BPI<sup>10</sup> sur Avignon et Carpentras, en majorité des personnes isolées.

→ Le programme AC-PO : depuis septembre 2018, des familles sont réinstallées depuis le Moyen-Orient. Actuellement 8 familles sont reçues par Entraide Pierre Valdo.

→ Un service d'accompagnement de mineurs non accompagnés de 80 places ouvert en novembre 2019, et qui comprend une unité de 12 places pour mise à l'abri avant évaluation de la minorité par le Conseil Départemental.

**Adoma** : rencontre avec les équipes et la direction des sites d'Avignon et de Cavaillon.

Adoma accompagne de manière globale dans le Vaucluse 245 personnes en demande d'asile ou BPI, qui sont répartis sur les dispositifs suivants :

→ Un CADA, ouvert en juin 2015 ;

→ Un HUDA, ouvert en février 2016 ;

→ Un CAO, ouvert dans un premier temps à Carpentras avant de fermer et de rouvrir au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 à Cavaillon. Le dispositif des CAO étant amené à disparaître, celui-ci sera transformé en HUDA d'ici la fin du premier semestre 2020.

→ Un dispositif d'accueil de BPI réinstallés depuis le Moyen-Orient et le Niger, ouvert en février 2020.

**La PASS adulte du Centre Hospitalier d'Avignon** : rencontre avec l'assistante sociale.

La PASS est rattachée au sein de l'hôpital au service des Urgence adultes, mais ne bénéficie pas d'un temps médical dédié. Elle comprend uniquement un poste d'assistant social et de secrétaire. Un médecin des urgences se rend disponible deux demi-journées par semaine pour recevoir en consultation les patients de la PASS, mais en plus de sa patientèle des urgences.

La PASS adulte reçoit un nombre important de MNA, dans différentes situations sociales (primo-arrivants et en attente d'évaluation de minorité, placés en MECS ou en chambre d'hôtel, déminorisés).

---

<sup>7</sup> CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation

<sup>8</sup> HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

<sup>9</sup> MNA : Mineurs Non Accompagnés

<sup>10</sup> BPI : Bénéficiaires de la Protection Internationale

**La PASS Mère/Enfant du Centre Hospitalier d'Avignon** : rencontre avec l'équipe.  
Anciennement consultation Enfant/Environnement et PASS Mère/Enfant depuis 2019, le service comprend :

- Une médecin pédiatre à 0,2ETP,
- Une infirmière puéricultrice à 0,8ETP,
- Une assistante sociale à 0,5ETP.

**La Mission de Santé Publique du Vaucluse** : rencontre avec la médecin coordinatrice des activités de la MSP sur tout le département.

La MSP regroupe les activités du CLAT du CEGID et du centre de vaccinations pour les plus de 6 ans.

Elle se développe autour de cinq antennes dans le Vaucluse : Avignon, Cavaillon, Carpentras, Apt, Orange.

L'équipe est composée de :

- Médecins à hauteur de 1,4ETP, répartis sur trois professionnels à 0,8ETP.
- Infirmiers : 6 professionnels en tout, dont 3 sur Avignon.
- Psychologue à 0,2ETP, qui reçoit les patients sur quelques consultations en vue d'une réorientation pour suivis si besoin.

Un public exilé y est reçu en nombre croissant chaque année.

**Le Collectif Cent Pour Un du pays d'Apt** : rencontre avec différents membres de l'association, dont des membres du Conseil d'Administration.

Le collectif accueille et héberge une dizaine de jeunes isolés, mineurs non accompagnés ou jeunes majeurs en Pays d'Apt. Le collectif travaille avec des réseaux militants tels que RESF 84, Rosmerta.

Le collectif est organisé avec des référents thématiques : scolarité, accompagnement scolarité, santé, éducation.

**L'association Répi** : rencontre avec la psychologue interculturelle.

Répi est une association de psychologues interculturelles avec trois antennes en France : en Ile de France, en Corse et en région PACA. Leurs activités de consultations auprès de personnes exilées sont en cours de développement sur la région, et notamment dans le Vaucluse.

D'autres structures pourront être identifiées pour compléter l'état des lieux territorial.

## **2. CONSTATS**

---

### **1. L'interprétariat professionnel dans le soin**

Des structures du soin sur le territoire du Vaucluse ont démontré la volonté de favoriser le recours à l'interprétariat professionnel dans leurs consultations.

En santé mentale, il est en effet à noter que le Centre Hospitalier Montfavet a conventionné avec les services d'Osiris Interprétariat, permettant à l'ensemble des services de l'hôpital d'accéder à des interprètes professionnels et formés aux interventions dans le domaine de la santé.

De même, des services du Centre Hospitalier d'Avignon font appel si nécessaire aux services d'Inter-Service Migrants, et notamment la Mission de Santé Publique ainsi que la PASS Mère-Enfant.

Cependant, la question du recours à l'interprétariat dans le soin dans le Vaucluse reste préoccupante à deux points de vue :

- Malgré un recours possible à l'interprétariat professionnel dans les deux structures précédemment citées, il est constaté que les professionnels de ces structures n'y font pas uniformément appel. Certains services n'y ont même jamais recours, malgré les besoins.

Nous constatons qu'en pratique, la possibilité financière d'avoir recours à un interprète ne suffit pas à lever les réticences des professionnels posées par le travail avec un interprète professionnel (présence d'un tiers dans la consultation, lourdeur administrative lors de la prise de rendez-vous notamment, ou tout simplement le manque d'habitude et d'automatisme).

La possibilité du recours à l'interprétariat professionnel doit s'accompagner d'une sensibilisation des professionnels concernés.

- D'autres structures de soin sur le territoire n'ont pas recours à de l'interprétariat professionnel et font appel, pour les consultations, à des solutions intermédiaires qui ne permettent pas une réelle communication entre le soignant et le patient (logiciel de traduction écrite, recours à un membre de la famille ou à un compatriote, personnels bilingues, compréhension par les gestes parfois décrite comme une « clinique vétérinaire »).

Hormis ces deux points, les difficultés rencontrées par le public exilé lors de rendez-vous médicaux dans des structures libérales sont à relever du fait du non recours à l'interprétariat professionnel. Cela est notamment le cas pour :

- Les suivis grossesses auprès d'un cabinet de sage-femme en libéral;
- Les rendez-vous anesthésistes avant une intervention chirurgicale, où le questionnaire n'est pas traduit ;
- Les rendez-vous généralistes où les prescriptions délivrées ne peuvent être expliquées.

L'absence ou l'insuffisance de recours à l'interprétariat professionnel peut avoir des conséquences négatives importantes sur le fonctionnement des services concernés par l'accueil et l'accompagnement de public non francophone.

Pour les patients, cela conduit généralement à :

→ Des diagnostics médicaux basés sur une compréhension par les gestes, ou via des moyens de traduction non satisfaisants. Cette incompréhension conduit souvent à une multiplication inutile des actes médicaux et des interlocuteurs.

→ Des difficultés pour le suivi des traitements prescrits : le patient ne comprend pas le traitement, ne comprend pas la posologie, ne comprend pas les résultats d'examen, et adhère donc difficile au soin.

→ Des risques de refus de soins. Sur ce point, les professionnels rencontrés ont tous exprimé des difficultés relatives à la non-traduction du questionnaire anesthésiste, condition sine qua non de toute intervention chirurgicale.

Pour les professionnels, cela peut entraîner :

→ Une modification du rôle des travailleurs sociaux qui sont sollicités « malgré eux » par le corps médical ou les patients pour expliquer une ordonnance, une posologie, une prise de médicament, un rendez-vous anesthésiste, parfois même un diagnostic qui peut s'avérer très lourd. Cette responsabilité importante peut être mal vécue par les travailleurs sociaux.

→ Très peu de repérage de patients ayant besoin de soins en santé mentale.

## 2. L'accès aux soins somatiques

Différents dispositifs mis en place sur le territoire du Vaucluse permettent de faciliter l'accès aux soins somatiques du public exilé.

Certains sont à relever en particulier :

- La PASS Mère/Enfant de l'hôpital d'Avignon, anciennement consultation enfant/environnement, où une équipe pluridisciplinaire, y compris un temps médical, reçoit des familles et des enfants en situation de précarité. L'accès aux soins sur ce service est facilité par le recours à l'interprétariat professionnel.
- La Mission de Santé Publique du Vaucluse, présente sur de nombreux territoires, et ayant recours si besoin à de l'interprétariat professionnel, permet le dépistage de certaines pathologies et l'accompagnement des patients. L'équipe est pluridisciplinaire et un accompagnement psychologique peut être proposé.

Cependant, des situations spécifiques de difficultés d'accès aux soins sont observées :

→ Des PASS uniquement « sociales » sur le territoire, hormis la PASS Mère/Enfant d'Avignon. Cela peut rendre l'accès aux consultations médicales plus compliquées.

Avec la modification des critères d'obtention d'une couverture maladie pour les personnes en demande d'asile, les besoins de consultations sur les PASS pour un public sans droits ouverts peuvent augmenter.

→ Des inégalités territoriales

- Des généralistes ne prenant plus de nouveaux patients, ou refusant d'être déclaré médecin traitant (notamment sur Avignon et Cavillon).
- Un public exilé plus ou moins bien « accueilli » en fonction des hôpitaux.

→ Des besoins de sensibilisation de médecins généralistes pour améliorer :

- Le repérage des patients en besoin de soins en santé mentale et leur orientation ;
- Certaines prescriptions médicamenteuses (qui peuvent parfois être faite sans pouvoir expliquer aux patients les effets secondaires, ou sans vérifier les antécédents) ;
- La prise en compte du somatique comme une possible extension du trauma ;

→ La vulnérabilité du public

- L'accueil en centre d'hébergement étant de plus en plus basé sur des critères de vulnérabilité, que ce soit pour le public demandeur d'asile, ou réinstallés (programmes de réinstallation de réfugiés du Moyen-Orient ou du Niger), des personnes avec des pathologies médicales lourdes sont accueillies.
- Certaines structures d'hébergement se trouvent sur des territoires éloignés de centres urbains. L'éloignement géographique de ces structures des lieux de soin et le problème de mobilité des patients augmentent considérablement les difficultés d'accès aux soins.

## 3. L'accès aux soins en santé mentale

Il est à relever des initiatives particulièrement intéressantes présentes sur le territoire du Vaucluse visant à permettre aux personnes exilées d'accéder à des soins en santé mentale.

L'hôpital de Montfavet a développé différents dispositifs recevant des personnes souffrant de psycho-trauma, dont des personnes exilées.

- Les consultations de l'Unité Fonctionnelle « Accueil - Consultations migrants – CAO », devenant en 2021 « Consultations MED : Migrants - Exilés - Déplacés », sont spécifiquement dédiées à ce public.
- Les consultations de l'Unité Fonctionnelle des « Consultations Psychotrauma ».

Il est également à noter que des formations sur la prise en charge du psychotrauma sont proposées plusieurs fois par an au sein du CH Montfavet en lien avec la Consultation Psychotrauma (CRP). Des journées d'échange et de formation dédiées à la prise en charge spécifique des personnes exilés en souffrance psychique doivent se mettre en place courant 2021, en lien avec l'équipe des « Consultations MED : Migrants Exilés Déplacés ». Celles-ci permettront un temps de rencontre entre les différents acteurs sanitaires et sociaux prenant en charge les personnes migrantes, en lien avec le Centre Hospitalier de Montfavet.

Par ailleurs, le projet de l'association Répi dans le Vaucluse permet, grâce à un financement de la Fondation de France, de proposer des thérapies de premiers recours aux usagers de trois structures du département : le CADA Passerelle, Adoma Vaucluse (Avignon et Cavaillon)<sup>11</sup>, et le Secours Catholique à Avignon.

Le recours à l'interprétariat professionnel, pour ces consultations, est incontournable. Il est financé par les structures précitées orientant des patients, hormis pour les consultations au Secours Catholique, pour lesquelles Osiris Interprétariat met à disposition des heures d'interprétariat.

Cependant, des difficultés persistent, notamment sur les points suivants :

→ Des disparités territoriales ne permettant pas un accès uniformisé aux soins en santé mentale pour ce public.

Par exemple, les consultations du dispositif de Montfavet « Accueil - Consultations migrants – CAO » restent sectorisées.

L'accueil et le soin de personnes exilées, en particulier allophones, est disparate en fonction des différents CMP du territoire<sup>12</sup>. Certains, notamment à Avignon, ont une pratique d'accueil de ce public et font appel pour cela à des interprètes professionnels. D'autres CMP reçoivent plus difficilement ce public pour des raisons multiples telles que le manque de médecins psychiatres sur certains territoires du Vaucluse, ou encore les difficultés au travail avec interprète professionnel qui peuvent nécessiter une adaptation du travail thérapeutique.

→ Des difficultés globales d'accès à de la psychothérapie.

L'accueil en CMP permet difficilement aux patients d'avoir accès à des consultations en psychologie, en particulier à cause du manque de psychologues cliniciens dans ces structures et des longs délais d'attente en découlant.

Les rendez-vous auprès de psychiatres, eux-mêmes débordés, permettent difficile d'avoir accès à de la psychothérapie, mais plutôt à des consultations de renouvellement de traitements médicamenteux.

Le projet de l'association Répi, qui vient répondre en partie à ce besoin, manque de financements pérennes et aura besoin de soutien financier dans l'avenir.

De même, les consultations « Accueil - Consultations migrants - CAO » relèvent intégralement de financements hospitaliers du CH Montfavet et sont en attente de soutiens de l'ARS pour pérenniser et développer leurs activités, compte tenu des besoins grandissants sur le pôle et le territoire.

→ Des besoins de sensibilisation des professionnels à la clinique de l'exil et du psychotrauma. L'état de santé des exilés est associé à de multiples facteurs de fragilité sur le plan psychologique, social, juridique et médical.

Certains professionnels qui travaillent auprès de personnes exilées manquent de connaissances relatives à la souffrance psychique liée au traumatisme. Dans un contexte où les professionnels doivent souvent faire face à une demande associée de soins médico-

---

<sup>11</sup> L'intervention de Répi s'étend également sur le territoire des Alpes-de-Haute-Provence vers le CADA Adoma de Manosque.

<sup>12</sup> Ce constat se base sur les appréciations de travailleurs sociaux ayant orienté des patients vers des CMP. Au moment de la rédaction du présent document, aucun CMP n'a été encore rencontré.

psychologiques, de suivi social et de conseil juridique, ils peuvent vite se sentir démunis et isolés, voire ne pas identifier un besoin de soin couvert par les besoins sociaux associés à la précarité de certains exilés.

#### **4. L'interconnaissance professionnelle et le travail en réseau autour du travail avec des personnes exilées.**

Le Vaucluse démontre des initiatives remarquables en matière d'accueil et de soins aux personnes exilées, en particulier concernant l'accès aux soins en santé mentale. Mais, parfois, ces initiatives restent méconnues, ou insuffisamment connues, des autres acteurs du territoire. Un travail en réseau inter-structures et surtout intersectoriel (social/soin) plus développé permettrait de renforcer la visibilité de ces initiatives.

Sur la base des entretiens réalisées, il apparaît que peu de rencontres sont organisées sur la thématique du soin aux personnes exilées, entre structures du champ social, mais également entre structures du champ sociale et sanitaire.

### **3. BESOINS**

---

L'accès à des soins adaptés, de qualité et de proximité, dans la langue souhaitée, est primordial.

Sur le territoire du Vaucluse, cet accès est entravé par les différentes problématique énoncées précédemment. Pour y faire face, les besoins suivants ont été identifiés :

1. Le renforcement du **recours à l'interprétariat** professionnel dans le soin ;
2. La **sensibilisation et/ou la formation** des professionnels à la clinique de l'exil ;
3. L'amélioration de **l'interconnaissance des professionnels des champs médical et social** autour du soin aux personnes exilées ;
4. La prise en compte des **disparités territoriales**.

### **4. ACTIVITES DE SOUTIEN**

---

Afin de répondre à ces besoins, l'association s'appuie sur les initiatives et compétence locales en priorité et propose de développer les activités décrites ci-dessous.

1. Sensibilisations et/ou formations des professionnels à la clinique de l'exil et du psycho-trauma

➤ Organisation de formations sur la clinique de l'exil et du psycho-trauma.

Un, voire deux modules en fonction des demandes d'inscription, à destination des opérateurs de l'asile du territoire.

Une première session de deux jours sera organisée au premier trimestre 2021.

Seront notamment abordés les répercussions psychiques de l'exil, le repérage des manifestations traumatiques et clinique du trauma en situation d'exil, l'adaptation des dispositifs d'accompagnement et de soins et le travail en réseau, en lien avec les soignants du CH Montfavet impliqués dans le travail auprès de personnes exilées (présentation des dispositifs existants, échanges par rapport à la clinique et aux orientations, etc.).



- Participation aux formations internes et/ou aux journées d'échange au CH Montfavet à destination des soignants de l'hôpital.

En fonction des besoins, le centre de soin pourra apporter son soutien aux formations du centre hospitalier de Montfavet sur des thématiques rentrant dans les champs de compétences du centre de soin Osiris (par exemple : exil, psycho-trauma, thérapies familiales/de groupe, articulation du soin et du social, contamination des effets du trauma sur les équipes).

Cette participation se fera à la demande de l'hôpital de Montfavet et en fonction des besoins, sur l'année 2021.

- Formation sur la clinique de l'exil et du psychotrauma envers les PASS Mère-Enfant de la région PACA

Les équipes des différentes PASS Mère-Enfant (ou consultations enfant environnement) ont été réunies pour une session d'un jour et demi sur la clinique de l'exil et du psychotrauma, en 2018 et 2019. Une partie de l'équipe de la PASS Mère-Enfant du centre hospitalier d'Avignon était présente.

- Création d'un Diplôme Universitaire porté par les quatre antennes du Centre Régional de Psychotraumatisme en région PACA.

Ce D.U., qui portera sur les thématiques liées au psychotrauma, à la précarité, avec notamment un focus sur les spécificités du public « migrant », devrait débiter en septembre 2021. Osiris est associé au projet en tant qu'intervenant.

- Création d'un Diplôme Inter-Universitaire « Exil, Droit et Santé » à Montpellier.

Ce D.I.U. est porté par le centre de soin Frantz Fanon, centre de soin en santé mentale pour les personnes exilées présentes dans le Gard et l'Hérault. Médecins du Monde, la Cimade et Osiris sont notamment associés à ce projet et à l'organisation du DIU. Les cours débutent en janvier 2021.

## 2. Appui au développement du recours à l'interprétariat professionnel dans les structures de soin du Vaucluse

- Signature d'une convention entre Osiris Interprétariat et le centre hospitalier de Montfavet en février 2019.

Cette convention permet à tout professionnel d'avoir recours aux services d'Osiris Interprétariat dans le cadre d'une consultation avec une personne allophone. Osiris Interprétariat permet aux professionnels de bénéficier des services d'interprètes professionnels, formés dans le domaine de la santé et accompagnés dans leur pratique, dans un cadre adapté.

- Organisation de modules de sensibilisation sur le travail avec interprètes à destination des professionnels du Centre Hospitalier de Montfavet

La sensibilisation des professionnels de Montfavet leur permet :

- De diffuser l'information dans différents services de la possibilité d'avoir recours à un interprète professionnel pour une consultation ;
- De comprendre le fonctionnement pratique du service d'interprétariat (quand et comment prendre rendez-vous concrètement avec un interprète ?) ;
- De mieux appréhender la pratique d'entretien et d'accompagnement avec un interprète.

Une session de sensibilisation dure environ 3h et permet de réunir un plus grand nombre de professionnels que lors d'une formation.

Des sessions seront organisées avec Montfavet dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

- Organisation de modules de formation sur le travail avec interprète professionnel

En fonction des besoins, des sessions de formation d'une durée de 2 jours pourront être organisées sur cette thématique. Elles permettent d'aller plus loin que lors d'une session de

sensibilisation de trois heures, et de répondre aux questions suivantes : Comment recevoir en entretien une personne dans une autre langue ? Quels aménagements du dispositif sont nécessaires pour travailler en binôme avec un interprète ? Quels sont les effets et les bénéfices sur la pratique d'un accompagnement à deux intervenants ?

Cette formation peut être dispensée à un public aussi bien professionnel du soin que du travail social.

➤ Mise à disposition d'heures d'interprétariat

Osiris Interprétariat a la possibilité, dans des limites budgétaires assez réduites, de proposer à des structures la mise à disposition d'heures d'interprétariat gratuites (financées par Osiris Interprétariat).

L'objectif est de permettre à des structures n'ayant pas de budget disponible immédiatement d'expérimenter le travail avec interprète professionnel, en vue d'identifier des solutions durables d'accès à des financements.

A titre d'exemple, une initiative menée sur ce territoire : mise à disposition des heures d'interprétariat envers le Secours Catholique depuis octobre 2020 dans le cadre du projet Répi.

➤ Identification et accompagnement d'interprètes professionnels ou en voie de professionnalisation dans le Vaucluse

Afin de développer les ressources locales et de favoriser le travail avec interprètes en présentiel (par rapport au téléphone), Osiris Interprétariat propose de soutenir un réseau d'interprètes professionnels au niveau local. Le recrutement de ces interprètes, leur formation et l'accompagnement que pourra proposer Osiris Interprétariat sont en cours de réflexion. Des pistes pourront être dégagées au cours de l'année 2021. Des interprètes intéressés peuvent d'ores et déjà être identifiés et orientés vers Osiris Interprétariat.

➤ Soutien possible aux volontés locales de travailler la question du recours à l'interprétariat dans le libéral.

➤ Partage de documents / protocoles médicaux traduits, existant à l'échelle nationale ou dans d'autres régions de France.

### 3. Soutien aux professionnels et échanges autour de situations

Permanence téléphonique régionale en santé mentale « Exil et traumatisme ».

Osiris propose aux professionnels de la région un temps d'échange, d'information et de soutien sur l'accès aux soins en santé mentale pour les personnes exilées souffrant de traumatisme psychique. L'objectif est d'étudier les possibilités d'orientation en fonction des situations et des besoins identifiés.

Cette permanence téléphonique se tient tous les jeudis après-midi de 14h00 à 16H00.

Tél. : 07 69 79 78 38

### 4. Développement d'actions favorisant l'interconnaissance des professionnels

Organisation de rencontres thématiques régulières autour de la question de l'accès aux soins des personnes exilées, et en particulier autour des thématiques relevant des champs de compétences d'Osiris (notamment : exil, psycho-trauma, articulation du soin et du social, contamination des effets du trauma sur les équipes, soin psychiatrique et prescription aux personnes souffrant de psycho-trauma en situation de précarité).

Ces rencontres durent une demi-journée et permettent de rassembler des participants de différentes structures du territoire et de différents corps de métier.

Elles permettent de présenter des dispositifs spécifiques du département et de mettre en lien les professionnels autour de la question du soin aux personnes exilées.

## 5. Appui à des initiatives locales.

Ce type d'activité est proposé à la demande de professionnels qui ont besoin d'un soutien sur une activité technique (de type élaboration d'un argumentaire sur le recours à l'interprétariat, partage d'outils, soutien à une demande de financement, etc).

Ex : Osiris soutient notamment le projet de l'association Répi dans le Vaucluse, et a participé à des réunions de travail en amont de l'obtention de leur financement Fondation de France.